

LA CHORALE

EFCC : ENSEIGNEMENT FACULTATIF DE CHANT CHORAL

C'est pour qui ?

La chorale est ouverte à **tous les élèves** (même aux professeurs !) qui souhaitent venir chanter et monter **un répertoire musical d'une douzaine de chansons** tout au long de l'année sur une thématique choisie par le professeur de musique.

La finalité ?

Un **grand concert** final sur scène entouré par des **professionnels** (musiciens, ingénieurs du son, éclairage...) à l'Espace Malraux de Joué-lès-Tours au **mois de mai** grâce à l'association Schoralia. Sur scène c'est plus de **200 choristes** !

La chorale peut aussi se produire au sein du collège pour un concert de fin d'année afin de faire découvrir le monde du chant choral aux élèves.

C'est quoi ?

C'est monter un projet tout au long de l'année, chanter au sein d'un **chœur polyphonique** (soprano et alto) et en tant que soliste (sur audition) si l'élève souhaite tenter l'expérience. Ce projet peut regrouper également du théâtre ou de la danse.

Nous racontons une histoire à travers le répertoire musical choisi !

C'est un **projet inter-collèges** qui vient regrouper plusieurs chorales de différents établissements.

Comment ça marche ?

La chorale c'est **1h/semaine** affichée dans l'emploi du temps de l'élève après inscription.

Afin que ceux qui le souhaitent puissent participer, elle a lieu sur **la pause méridienne**.

Deux créneaux dans la semaine sont prévus, **l'élève choisi donc celui qu'il préfère en fonction de sa voix et/ou de son emploi du temps**.

En moyenne, **trois répétitions sont organisées dans l'année à l'extérieur de l'établissement avec les autres chorales** dont la dernière est la **répétition générale sur le lieu du concert le jour J**.

LA CHORALE

EFCC : ENSEIGNEMENT FACULTATIF DE CHANT CHORAL

Et plus sérieusement ?

La chorale est, au même titre que le latin, une option qui devient obligatoire après inscription définitive (document à rendre avant les vacances de la Toussaint).

L'élève **s'engage sur l'année** et prend conscience de **l'investissement** qui lui sera demandé pour ce projet de grande ampleur.

Aucune désinscription ne pourra ensuite être acceptée.

Cela implique :

- une **présence chaque semaine**, toutes les absences devront être justifiées (je ne viens pas quand j'ai envie, c'est un cours obligatoire).
- avoir **systematiquement son porte-vues** avec les paroles.
- un **investissement et un travail personnel régulier** (apprendre les chants par cœur au fur et à mesure, sur scène il n'y a pas de paroles!)
- **présence de la chorale sur le bulletin scolaire** avec une note et une appréciation (principalement à destination des 3ème).

Qu'est-ce que cela m'apporte en tant qu'élève ?

- Le **plaisir** de venir chanter.
- **Découvrir** le monde la **scène**.
- Créer une **cohésion de groupe**.
- Connaître son **corps** et sa **voix**.
- Apprendre **l'exigence** d'une pratique artistique.
- Développer la **confiance en soi** par le biais du chant.

En 3ème :

- Possibilité de choisir le projet pour l'oral du brevet
- Les points au dessus de 10/20 de la moyenne annuelle sont comptabilisés pour le brevet.

La chorale s'inscrit dans le **projet d'établissement** et le **PEAC** (Parcours d'Éducation Artistique et Culturel)

Axe 2 : Promouvoir une ouverture culturelle

Axe 5 : Favoriser le sentiment d'appartenance

